

Judiciaire**Jean-Charles Luperto n'a pas été inculpé**

Jean-Charles Luperto, assisté par M^r Marc Preumont, a été entendu jeudi, de 9h30 à 13h 15, par les enquêteurs de la police judiciaire (PJF) de Namur. Il est sorti de cette audition sans avoir été inculpé. Selon son autre conseil, M^r Pascal Rodeyns, l'élu wallon, soupçonné d'outrage public aux mœurs en présence de mineur(s), s'est dit satisfait d'avoir pu donner des explications sur sa présence sur l'aire d'autoroute de Spy. *"Mon client a contesté s'être exhibé en public"*, nous a confié M^r Rodeyns. Il l'a fait avant son interrogatoire et après qu'il eut reçu des explications sur le contenu des témoignages le concernant. Le compte rendu de l'audition sera transmis au juge d'instruction qui a désormais plusieurs possibilités (devoirs complémentaires, inculpations, arrêt des poursuites). **J.-C.M.**